A . L . M . AVOCATS

Anne-Laure MORIN, docteur en droit, s'est installée en tant qu'**avocate**, après un parcours d'une quinzaine d'années au sein des directions juridiques de *grandes associations* dans le domaine de la *santé*. Elle met au service de ses clients son **expertise juridique** et **éthique**.
Enseignante en master 2 à l'Université de Sceaux (Paris 11) et de Créteil (Paris 12), elle est également membre d'un *comité de protection des personnes*.
Elle accompagne ses clients dans leur démarche de réflexion, de sécurisation juridique et de formation de leur personnel dans ses domaines d'expertise :

- **Droit de la bioéthique** et **droit du vivant**
  Droit des *sciences du vivant* et des *biotechnologies*
- **Droit de la recherche biomédicale**
  Droit de l'*expérimentation clinique sur l'homme*
- **Droit de la recherche**
  Encadrement, financement et conduite des *projets de recherche fondamentale* ou de *recherche-développement*
- **Droit des associations** et **fondations**
  Régime légal spécifique des *associations* et *fondations*, statut fiscal, *éthique associative*
- **Droit des patients**
  Droit des malades, des *personnes handicapées* et des *usagers de santé*
- **Traduction de documents juridiques (anglais ou français)**
- **Ethique animale**

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050

Equipe

Anne-Laure Morin Avocate

Docteur en droit, Anne-Laure s'est installée en tant qu'avocate après un parcours d'une quinzaine d'années au sein des directions juridiques de grandes associations dans le *domaine de la santé*, elle est également membre d'un *Comité de Protection des Personnes*.

Anne-Laure a rédigé sa thèse sur « *La Déclaration Universelle sur le Génome Humain et les droits de l'Homme, Etude juridique* ». Enseignante en Master 2 à l'université de Créteil (Paris 12) dans le Master 2 *Droit de la Bioéthique* et *Droit de la Santé*, elle a également enseigné pendant 3 ans en Master 2 à Paris 11 la spécialité *Droit de la Bioéthique*.

Anne-Laure met au service de ses clients son *expertise juridique et éthique* ainsi que ses qualités de formatrice.

Mathilde Gibert Juriste

Titulaire d'un Master 2 *droit de l'innovation technique* (Paris 1-Paris 11), d'une double-maîtrise en droits français et anglais ainsi que d'un LLB in English law (King's College, Londres), Mathilde a intégré le cabinet ALM Avocats en septembre 2009.

Mathilde intervient dans l'ensemble des activités du cabinet et plus particulièrement en droit de la *propriété intellectuelle* et des *biotechnologies*. Bilingue anglais, elle peut travailler aussi bien en anglais qu'en français.

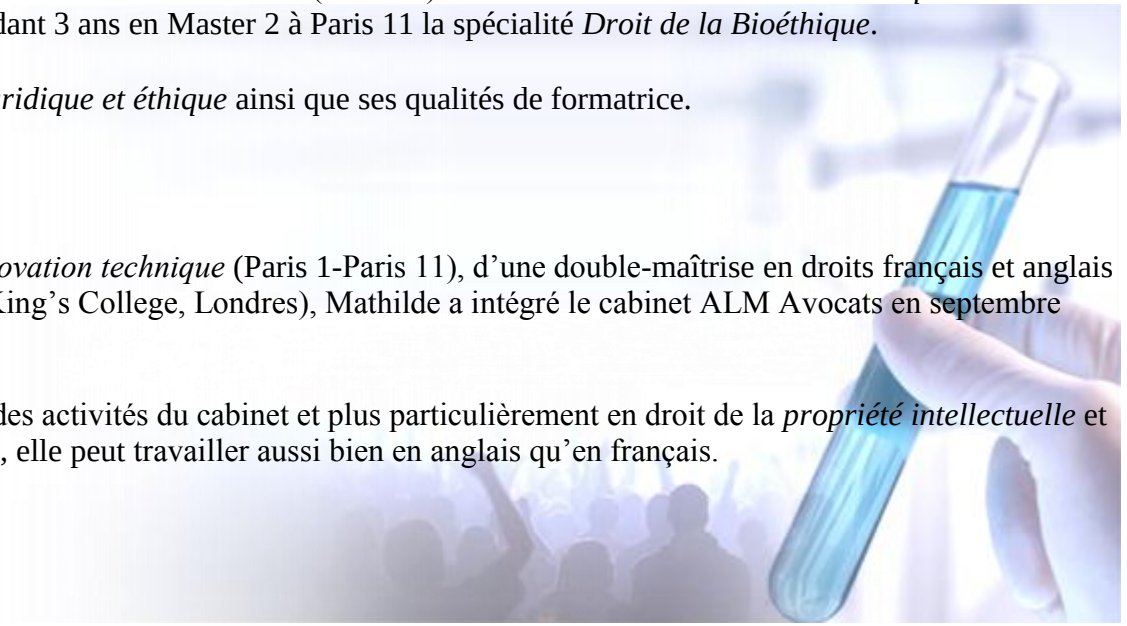

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050

Prestations

ALM Avocats propose les prestations suivantes :

- *conseil juridique* et *conseil éthique*
- *veille législative* (internationale et nationale) et *veille réglementaire*
- *rédaction de contrats, rédaction de consentements, rédaction de chartes…*
- *animation* de groupe de travail ou de débats
- rédaction d'argumentaires et de *plaidoyers*
- *traduction* et conseil juridique sur des contrats ou des documents juridiques en anglais ou de l'anglais vers le français
- *formations*

Ces prestations peuvent être déclinées dans ses différents domaines d'expertise :

- **Droit de la bioéthique et droit du vivant**
  - don et utilisation d'éléments et produits du corps humain, cellules souches humaines, génétique humaine, procréation médicalement assistée (PMA), diagnostics prénataux
  - formalités administratives de déclaration ou d'autorisation d'activités ou de protocoles de recherche
  - règles d'accès aux diagnostics et à la PMA
  - rédaction de notices d'information et de consentement
  - contrats de transfert et de cession d'échantillons biologiques
  - contrat de gestion interpartenarial d'une collection d'échantillons biologiques
  - règles et modalités d'utilisation primaire ou secondaire d'éléments et produits du corps humain
  - rédaction de chartes d'utilisation
  - valorisation et propriété intellectuelle

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050

- règles d'exportation et d'importation

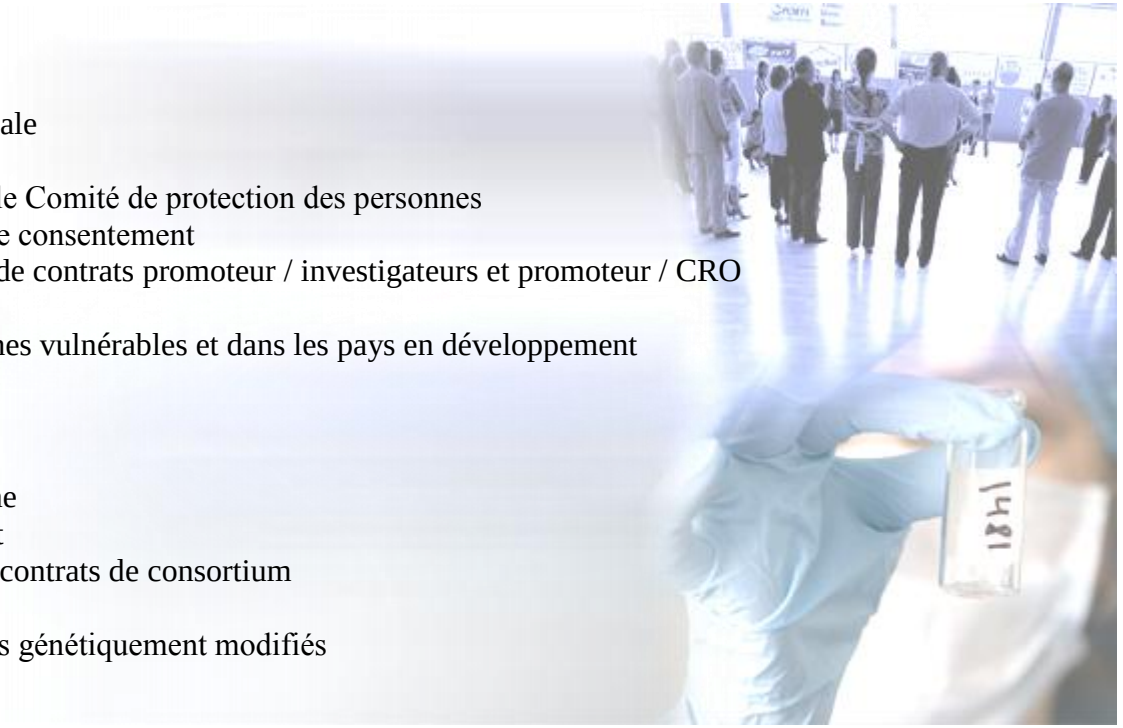

- **Droit de la recherche biomédicale**
  - qualification de la recherche biomédicale
  - responsabilité des acteurs et assurance
  - relation avec l'autorité compétente et le Comité de protection des personnes
  - rédaction des notes d'information et de consentement
  - rédaction de contrats de délégation et de contrats promoteur / investigateurs et promoteur / CRO
  - traitement des données informatisées
  - éthique de la recherche sur les personnes vulnérables et dans les pays en développement

- **Droit de la recherche**
  - contrats de financement de la recherche
  - contrat de recherche et développement
  - contrats de collaboration scientifique, contrats de consortium
  - droit de l'expérimentation animale
  - création ou manipulation d'organismes génétiquement modifiés

- **Droit des associations et fondations**
  - élaboration, dépôt, modification de statuts
  - reconnaissance d'utilité publique
  - partenariat et mécénat
  - subventions
  - règles de collecte
  - fiscalité, respect des règles de transparence
  - éthique associative
  - acceptation et réalisation des libéralités

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050

- **Droit des patients**
  - accès aux soins
  - autonomie du patient (consentement, désignation d'une personne de confiance, directives anticipées, accès au dossier médical)
  - représentation des usagers au sein du système de santé
  - droit du patient hospitalisé

- **Traduction de documents juridiques (anglais ou français)**

  - traduction et conseil juridique / interprétation juridique
  - contrats ou clauses de contrats
  - formulaires d'information et de consentement
  - chartes

- **Ethique animale**

  - conseil juridique et éthique
  - application de la directive européenne relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques abrogeant la directive 86/609/CEE
  - rédaction de chartes
  - conseils sur la mise en place des comités d'éthique de l'expérimentation animale

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050

Formations

ALM Avocats propose, éventuellement en partenariat avec des confrères, des experts et des universitaires, des sessions de *formation continue* dont des exemples de programmes sont disponibles ci-après, ou peuvent être composés en réponse au cahier des charges d'une entreprise, pour les besoins de ses salariés.

Ces formations s'adressent aux personnes, juristes ou non juristes, qui sont confrontées à la compréhension et l'application des dispositifs légaux et réglementaires dans les domaines de compétence du cabinet.
Les formations veillent à associer enseignements issus de la pratique et enseignements des principes fondamentaux du **droit** et de l'**éthique**.

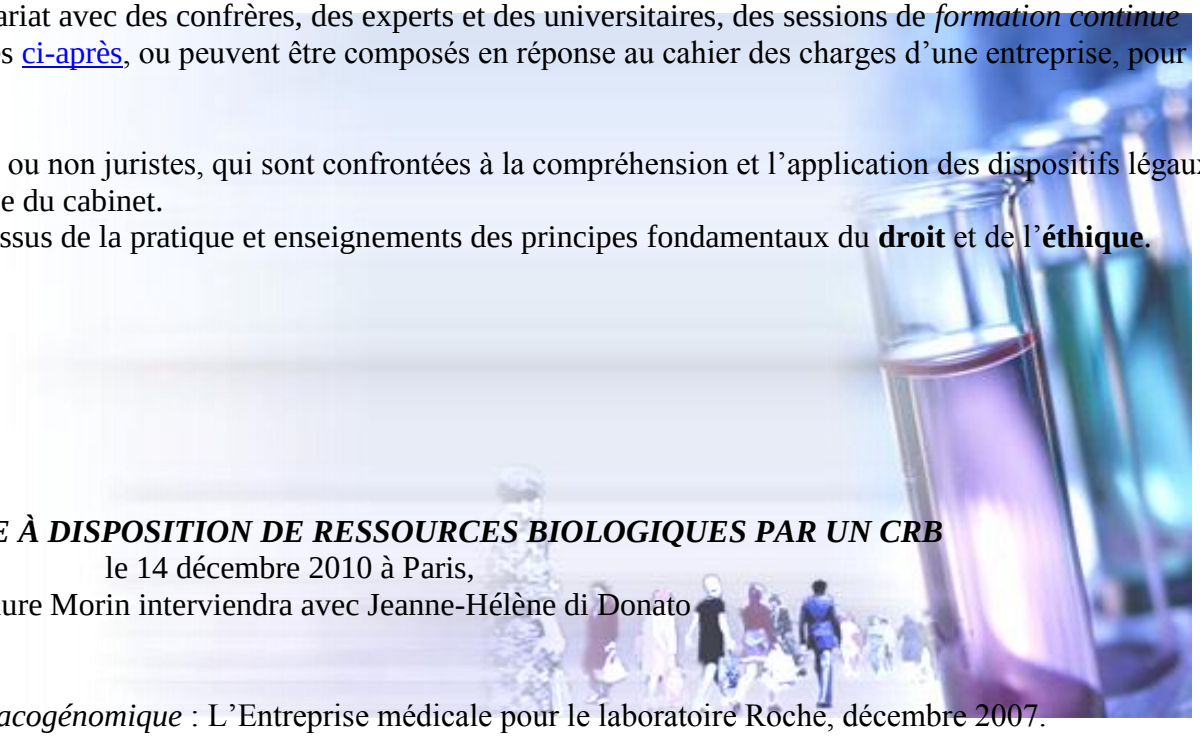

Exemples de formations :

Prochaine formation :

LES CONTRATS DE MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES BIOLOGIQUES PAR UN CRB
le 14 décembre 2010 à Paris,
Anne-Laure Morin interviendra avec Jeanne-Hélène di Donato

- *Aspects juridiques et éthiques de la pharmacogénomique* : L'Entreprise médicale pour le laboratoire Roche, décembre 2007.

- *Utilisation d'éléments du corps humain à des fins scientifiques*, avec Me Thomas Roche — La recherche et le développement de nouveaux produits nécessitent l'utilisation de sang, d'organes, de tissus, de cellules et plus généralement d'éléments du corps humain. Les organismes assurant la conservation et la préparation de produits du corps humain pour leurs propres programmes de recherches, doivent se conformer aux exigences imposées par le décret n°2007-1220 du 10 août 2007 et ce, avant le 14 août 2008.
  Au cours de cette formation, un atelier pratique sera consacré au montage du dossier de déclaration d'activité devant être adressé au

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050

Ministère de la Recherche.

- *Actualité sur la qualification des recherches menées sur l'homme*, avec Me Thomas Roche — La qualification d'une recherche est une étape essentielle.
  En matière de recherches "menées" sur l'Homme quatre qualifications peuvent être retenues : Recherche biomédicale, recherche visant à évaluer les soins courants, recherche non-interventionnelle, recherche portant sur une collection d'échantillons biologiques humains.
  Quelles seraient les éventuelles conséquences sur la qualification des recherches menées sur l'Homme, d'une Modernisation de la Recherche Clinique telle qu'elle est actuellement envisagée ?

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050

Publications

Publications

- *L'accord de transfert de matériel, du prêt-à-porter au sur-mesure ?*, avec F.Bellivier et C.Noiville, Revue des contrats, 2010/2, juin 2010
- *Les **biobanques** s'invitent au banquet de la **bioéthique** : mode d'emploi*, avec F.Bellivier et C.Noiville, Revue Politique et Parlementaire, N°1050, janvier-février-mars 2009, pp 122-130
- *Consentement et recherche génétique ; le cas des collections d'ADN*, Droit et Économie, N° 89, avril 2001
- *L'AFM et la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme*, actes du 7ème **Comité International de Bioéthique** (CIB), UNESCO, PARIS, 2000

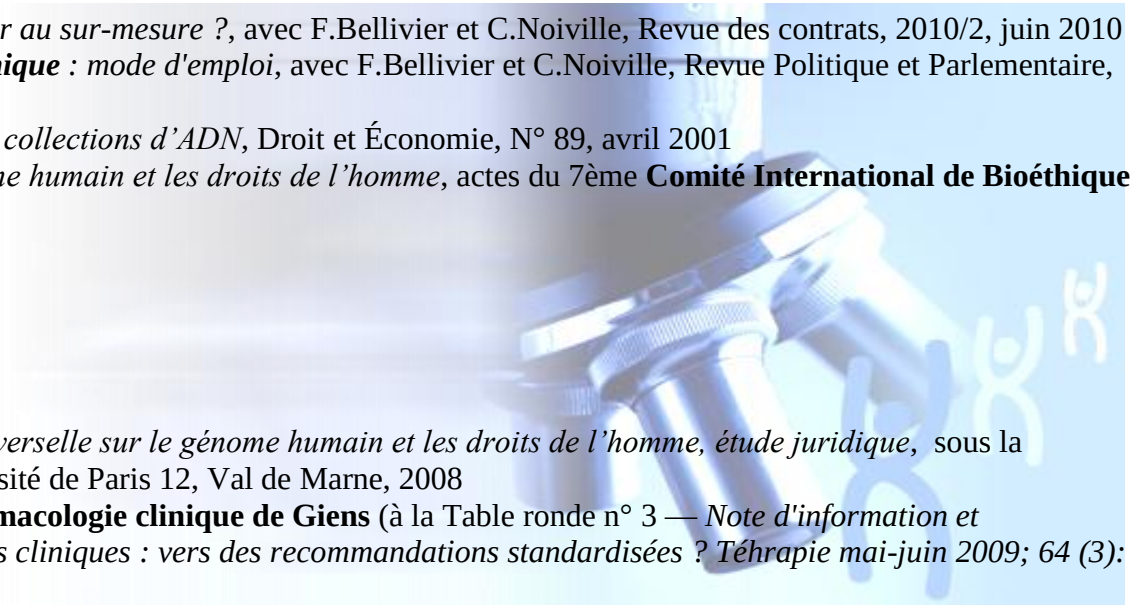

Travaux de recherche

- **Thèse de doctorat en droit**, *La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, étude juridique*, sous la direction du Professeur Gérard TEBOUL, Université de Paris 12, Val de Marne, 2008
- Participation aux XXIVème **rencontres de pharmacologie clinique de Giens** (à la Table ronde n° 3 — *Note d'information et consentement des patients participant à des essais cliniques : vers des recommandations standardisées ? Téhrapie mai-juin 2009; 64 (3): 161-178*), octobre 2008
- **Projet MIDEV** (*modularité et incitation dans le développement de vaccins géniques*), Université Louis Pasteur Strasbourg, financement MIRE DRESS, rédaction de la partie **juridique** et **bioéthique** du projet, 2004-2007

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050

Communications et animations

- **Mission d'information parlementaire sur la révision de la loi de bioéthique, table ronde sur les biobanques**
- **Conférence Nationale des Comités de Protection des Personnes** (CNCP) : *Cadre juridique de l'utilisation des collections d'échantillons biologiques*, avec E. Rial Sebbag, septembre 2008
- **Forum national de l'Alliance maladies rares** — *Biotechnologies et bioéthique : entre espoir et craintes* — intervention sur *La brevetabilité des séquences de gènes du côté des donneurs et des malades*, janvier 2005
- **Savoirs en communs**, rencontre universités-société, participation à la Table ronde « *Peut-on breveter le vivant ?* », octobre 2004
- Assemblée générale de l'association **PXE France** : intervention sur la *Brevetabilité du vivant*, juin 2005
- Organisation (choix des thèmes et des experts, animation, recrutement des panélistes, organisation, soutien en communication et en lobbying) d'un débat citoyen réunissant des représentants de malades sur la recherche sur les **cellules souches embryonnaires** et le **clonage thérapeutique**, 2002

105, bd Voltaire- 75011 Paris - Tél. 01 43 38 35 41- Fax: 01 43 57 26 95 -Port. 06 72 80 22 66
http://www.alm-avocat.com - almorin@alm-avocat.com
N°SIRET: 338 719 248 00050